

De l'ambiguïté de la notion de francophonie

Jürgen Olbert

Number 67, October 1987

Francophonie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45308ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

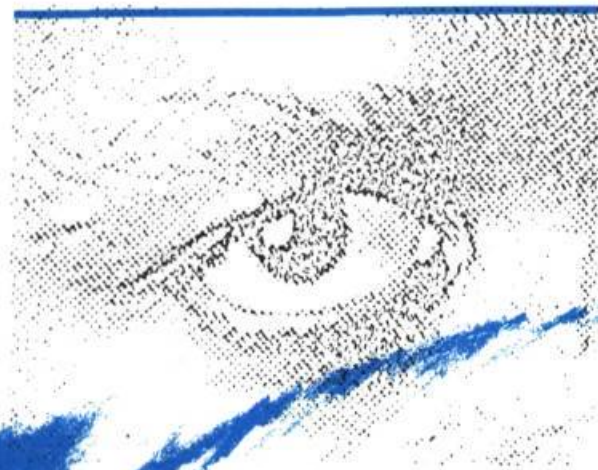
0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Olbert, J. (1987). De l'ambiguïté de la notion de francophonie. *Québec français*, (67), 65–68.



DOSSIER FRANCOPHONIE

DE L'AMBIGUÏTÉ DE LA NOTION DE FRANCOPHONIE

jürgen olbert

À la plupart de mes concitoyens allemands, la notion de francophonie ne dit pas grand'chose. Ils n'ont même pas, le plus souvent, entendu parler de ce mot. Et je crains fort que les personnes qui par profession ou inclination s'occupent de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises n'éprouvent plutôt des sentiments mitigés au sujet de ce terme.

D'une manière générale, on pourrait dire que la plupart d'entre eux lui prêtent des connotations plutôt linguistiques en comprenant par là l'ensemble des pays

où le français est parlé comme langue maternelle, comme langue du foyer, où le français est donc valorisé positivement. Ils hésitent sensiblement à l'appliquer à des pays où le français est langue officielle, véhiculaire ou bien langue d'enseignement, tels que le Maghreb ou les pays de l'Afrique noire dits francophones. On dirait qu'ils font une différence entre une francophonie proprement dite et une francophonie plutôt exogène, où le français est assez souvent valorisé comme langue réductrice qui détiendrait les langues nationales dans un statut d'infériorité.

Cette ambiguïté que revêt donc, à leur avis, la notion de francophonie, s'est fait jour avec assez de clarté dans le débat sur la francophonie, à l'occasion du congrès de l'Association allemande des professeurs de français, à Bayreuth, en 1984¹.

Un participant du Maghreb y a exposé que la francophonie considérée comme « espace de solidarité » est souvent perçue par des Maghrebins, notamment en Algérie et au Maroc, « comme une idéologie au service du néo-colonialisme et de l'impérialisme ». Un participant des pays



DOSSIER
FRANCOPHONIE

LA NOTION
DE
FRANCOPHONIE
RENFERME
DES RÉALITÉS
BIEN
DIVERGENTES
DONT IL FAUT
TENIR COMPTE
POUR CHAQUE
CAS SPÉCIFIQUE
ET QUI
PARAISSENT
DIFFICILEMENT
CONCILIABLES
SOUS UN
DÉNOMINATEUR
COMMUN.

de l'Afrique noire dite francophone a ajouté à ce constat que « le corollaire de la défense inconditionnelle du français et l'insistance sur le bonheur qu'apporte cette langue à l'Afrique est, en toute logique, la dépréciation, la péjoration systématique de toutes les langues africaines ». Pour lui, le français est la langue des élites africaines francisées et il est arrivé à la conclusion que la francophonie fait partie d'un discours idéologique et qu'en tant que tel elle viserait « à occulter une réalité de nature politique et économique. » Un collègue du Québec, par contre, a répondu qu'au Québec le français n'était pas une langue colonisatrice, bien au contraire: le français y était sa langue arabe à lui, ses langues africaines. Il a exposé que la langue réductrice du Québec était l'anglais. Selon lui « le français est doublement réduit, dans le Canada d'abord, initialement pays de langue

française, devenu, à même une symbolique volée — nom, drapeau, hymne national traduit — pays anglophone avec "enclave folklorique canadienne-française"; en Amérique du Nord ensuite, où l'étatsunien se définit à lui seul comme "Américain", — d'où la dénomination d'Amériquois adoptée par certains — où le poids du nombre de parlants anglais voudraient gommer l'espagnol (Mexique) et le français (Québec). »

On voit par ce qui précède que, pour un observateur allemand, le terme de francophonie revêt un caractère quelque peu ambigu. Si, pour le Québec, la francophonie est un espace de solidarité, pour d'autres pays, où le français n'est pas implanté comme langue maternelle, elle trouve ses critiques parce qu'elle y est souvent considérée comme une dépendance de caractère aliénant.

Même aux yeux de beaucoup de Québécois, le Québec n'est pas toujours partie prenante de la francophonie officielle, ainsi par exemple quand on prône le bilinguisme pour le Québec. Pour eux, le bilinguisme ne fait que le jeu de l'anglais. Il faut, à leurs yeux, un monolinguisme officiel à l'instar de celui que la Suisse maintient pour sauvegarder ses différentes ethnies, tout en favorisant en même temps un bilinguisme personnel dans l'enseignement scolaire et post-scolaire. Entouré qu'il est d'un océan anglophone, le Québec, pays de langue française, est certes menacé dans sa substance par le modèle de bilinguisme voulu par Ottawa et consenti par des représentants de la francophonie officielle. En vue des tentatives visant à porter atteinte au patrimoine linguistique de ce pays, le Québec, il paraît indispensable de maintenir intacte, sans réserve, la loi 101, garant essentiel de son identité culturelle et de sa survie.

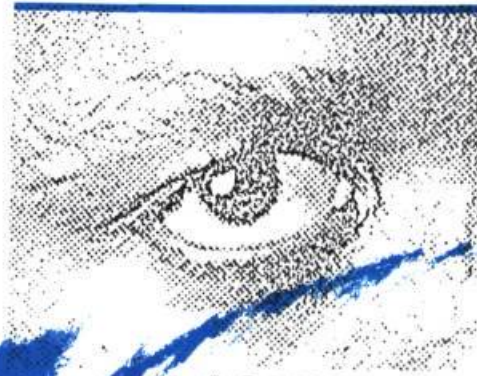
Je me répète, on voit par ces exemples que la notion de francophonie renferme des réalités bien divergentes dont il faut tenir compte pour chaque cas spécifique et qui paraissent difficilement conciliables sous un dénominateur commun. Pour sortir de cette impasse, pour éviter que la francophonie ne soit perçue comme un instrument réducteur, d'assimilation ou d'aliénation, une rue donc à sens unique, elle doit, libérée de toute rhétorique, faire des efforts pour que soit réellement créé un contexte de réciprocité, un espace de liberté, où la dignité de tous soit sauvegardée, afin que ceux qui ont d'abord connu le français comme langue de colonisation le vivent comme une langue de libération en contribuant à développer leurs langues nationales au niveau des nécessités culturelles et scientifiques de notre temps. Cela veut dire aussi que la France et les pays où le français est langue maternelle réservent une place adéquate à l'enseignement des langues et des civilisations de leurs partenaires « francophones ». Ainsi, par exemple, il est grand temps qu'un authentique dialogue africain-arabo-français se fasse. En même temps, il paraît indispensable, dans ce contexte, que le français occupe une place plus importante comme langue de travail et d'échange au sein d'une Europe européenne, libérée enfin de l'influence des Super-Puissances. Ceci confirmerait les usagers du Maghreb et de l'Afrique dans leur politique linguistique entièrement ou partiellement francophone. Monsieur Ahmed Moatassime, Marocain, écrit dans « Langue française et pluralité au Maghreb »² à ce sujet: « Dans le cas contraire, il ne resterait plus au Maghrebins d'autre choix que celui d'opter, le cas échéant, à l'instar de l'Europe et de la France elle-même, par économie pédagogique et sociale, pour

la langue qui leur paraîtrait la plus utilisée sur le plan mondial. Une telle éventualité risquerait de sonner le glas de la langue française, de modifier aussi l'équilibre géo-politique méditerranéen et de changer profondément les rapports de forces internationales. » On voit par là que l'avenir du français reste partiellement lié non seulement au pays où il est langue maternelle mais aux politiques linguistiques maghrébines et africaines dont la population accroîtra considérablement dans les années à venir. Et une deuxième réflexion : il ne serait pas sans conséquence pour la francophonie en général, si le français, au Québec, perdait du terrain par la réduction de ses instruments de politique linguistique ou si, en Europe, on n'enseignait que l'anglais comme seule langue étrangère dans les différents systèmes scolaires, au détriment des autres langues d'Europe.

La francophonie, pour être pleinement acceptée et acceptée par les pays dits francophones, doit enfin devenir un espace de solidarité réciproque, car sans échanges et sans la volonté de vouloir apprendre les langues des partenaires, on risque de verser dans l'ethnocentrisme qui fait qu'on ne comprend plus l'autre qu'à travers son propre système de connotations et d'interprétation linguistiques qui filtre exactement l'inconnu et rend sourd à ce qui n'est pas familier.

Malgré toutes les ambiguïtés du terme de la francophonie, le français, dans le contexte politique et linguistique actuel, a la chance d'empêcher la désagrégation des cultures et des techniques en une technologie abusivement totalitaire au nom d'idéologies et par la force d'impérialismes d'ordre culturel, économique et politique. Dans un contexte de respect et de défense des capacités originelles des civilisations, des noyaux créateurs à partir desquels ils interprètent la vie, donc comme un espace de liberté et de dialogue des cultures, la francophonie pourrait gagner la sympathie des professeurs de français des espaces non francophones, d'autant plus quand il est enseigné démocratiquement et non seulement à des élites qui s'en servent comme instrument de maintien ou de promotion d'un statut privilégié. En France, l'enseignement de langues étrangères devrait s'intensifier à une échelle bien plus considérable que celle d'aujourd'hui. Ceci vaut pour tous les pays dont la langue est une « grande » langue de communication internationale, pour éviter qu'ils baignent dans l'ethnocentrisme, sans réellement comprendre les autres.

1. Voir les Actes du Congrès de Bayreuth, dans *Französisch heute*, n° 4 (1985), et n°s 1-2 (1986), Diesterweg, Frankfurt/Main.
2. Voir *Französisch heute*, n° 2 (1984).



DOSSIER
FRANCOPHONIE

V U E
DU QUÉBEC

andré gaulin

En fait, le Québécois moyen n'a pas une idée très précise de la francophonie. C'est vaguement un immense pan d'humanité, souvent surévalué, parlant le français, locuteurs et locutrices aux visages abstraits. La preuve en est que beaucoup de Québécois furent surpris lors de la Superfrancofête (1974) de voir des Noirs qui ne parlaient pas l'anglais ! Vue d'ici, la francophonie est puissante, versant d'une planète où le français n'est pas humilié comme en Amérique (du Nord, bien sûr) ; elle est surtout innocente, elle a les mains blanches même en Afrique

noire où la France (avec l'Église, une et romaine !) a déversé ses bienfaits civilisateurs et dépossédé les langues vernaculaires. Pour le Québécois cultivé lui-même, qui a lu Memmi, Césaire ou Fanon, la francophonie a aussi patte blanche. Du moins le colonialisme lui apparaît-il comme une notion théorique et surtout dépassée. Sur une tribune, l'intellectuel québécois ou l'écrivain d'ici sera toujours surpris de la profondeur vivace d'une certaine rancœur à l'endroit de la France ou de la langue française. Il ne lui est pas évident que le colonialisme français a